



UNIVERSITÉ
LAVAL

L'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD), une unité de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels de l'Université Laval, est à la recherche d'un(e) :

PROFESSEURE OU PROFESSEUR

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Information générale sur l'université et l'école

Première université francophone en Amérique, l'Université Laval est l'une des plus importantes institutions d'enseignement supérieur au Canada. Activement engagée dans son milieu, elle offre un environnement de formation et de recherche de premier plan au cœur de Québec, ville inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. L'ÉSAD a, pour sa part, essentiellement pour objectif de former des professionnels et des chercheurs (maîtrise, doctorat) dans le domaine de l'aménagement du territoire et du développement régional. Outre les thèmes généraux décrits par le titre même de la formation, l'ÉSAD procure aux étudiants de solides bases théoriques et pratiques dans les domaines de l'aide à la décision territoriale, du développement durable, du développement économique, de l'environnement, de la gouvernance territoriale, du traitement spatial de l'information, des transports et de l'urbanisme. L'ÉSAD entretient aussi des liens étroits avec le Centre de recherche en aménagement et développement et s'inscrit depuis plus de 30 ans dans un réseau de collaboration national et international en recherche.

Description du poste

La personne devra enseigner essentiellement aux cycles supérieurs (maîtrise, doctorat), mener des recherches dans le domaine des transports et de la mobilité, ainsi que s'impliquer dans certains programmes de formation continue à distance. L'expertise souhaitée devra se situer dans une perspective interdisciplinaire de l'aménagement du territoire et du développement durable. La personne aura notamment développé des recherches dans un ou plusieurs champs d'activité, tels que :

- l'évolution conjointe de l'occupation du sol et des transports (personnes ou marchandises) ;
- la planification intégrée de la mobilité, des modes de transports et de l'organisation spatio-temporelle du territoire ;
- l'évaluation de la demande et de l'offre en transport, particulièrement en contexte urbain ;
- la mesure des retombées socio-économiques des systèmes de transport ;
- l'évaluation de l'impact des transports sur l'environnement et la santé publique (bilan énergétique, gaz à effet de serre, écosystèmes, habitats humains, sécurité des voyageurs, activité physique, etc.).

La personne devra solliciter rapidement des subventions de recherche et diriger des étudiants à la maîtrise et au doctorat en recherche. Elle devra aussi participer activement aux autres aspects de la vie départementale et universitaire, notamment au niveau de la direction de programmes et de l'école.

Critères de sélection

La personne doit détenir un doctorat en aménagement du territoire ou en développement régional, ou dans un domaine connexe. Elle doit préférentiellement avoir au moins une expérience postdoctorale à son actif. Elle doit démontrer, par son enseignement, ses recherches et son expérience pratique, qu'elle peut développer un solide programme d'enseignement et de recherche dans le domaine des transports et de la mobilité. Outre son expertise dans le domaine de spécialité, la personne doit faire la démonstration de ses qualités pédagogiques et de son potentiel en recherche, notamment par le biais de publications dans des revues scientifiques avec comité de lecture d'envergure internationale. Être membre de (ou être admissible à) l'Ordre des urbanistes du Québec constitue un atout.

Conditions d'engagement et de traitement

Selon la convention collective des professeurs de l'Université Laval en vigueur.

Candidature

Clôture du concours : 8 août 2011

Entrée en fonction : 1^{er} novembre 2011

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre un dossier comprenant :

- 1) une lettre de présentation ;
- 2) un curriculum vitae ;
- 3) un résumé du programme d'enseignement et de recherche que pourrait accomplir le (la) candidat(e) au cours des prochaines années et à plus long terme ;
- 4) des échantillons de réalisations en enseignement et en recherche (plans de cours, tirés-à-part d'articles, etc.).

Les candidat(e)s devront aussi faire le nécessaire pour que la direction de l'ÉSAD obtienne une lettre de recommandation de trois répondants.

Les dossiers de candidature et les lettres des répondants doivent être expédiés à :

Prof. Manuel Rodriguez, Directeur

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional, Université Laval
Pavillon Félix-Antoine-Savard, 2325, rue des Bibliothèques, local 1616, Québec, Québec, G1V 0A6, Canada
Téléphone: 1-418-656-2131, poste 8933; télécopieur: 1-418-656-2018; courriel: manuel.rodriguez@esad.ulaval.ca

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.